



GERM2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir un expert en deux langues étrangères, un universitaire et responsable capable de participer aux grands enjeux et défis d'une société contemporaine multiculturelle, tels sont les défis que l'étudiant en [Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#), se prépare à relever.

Au terme de son cursus, le diplômé du [Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#), fait preuve d'une excellente maîtrise dans les deux langues modernes étudiées, choisies parmi l'anglais, l'allemand et le néerlandais. Cette maîtrise porte sur des compétences de communication de très haut niveau caractérisées, en regard du cadre européen commun des langues, comme étant celles de « l'utilisateur expérimenté, C1 ».

Il est capable de gérer une recherche scientifique afin d'analyser et d'interpréter de manière critique des discours au niveau linguistique, littéraire et culturel.

Il est également apte à transmettre son savoir et à le mettre en Œuvre de manière concrète dans différents contextes professionnels ancrés dans l'ordre du discours, tels que l'apprentissage et l'enseignement des langues, le monde de l'édition, de la culture et de l'éducation permanente, de l'entreprise, de la communication, des nouvelles technologies ou de la recherche scientifique. Sa formation lui permet de s'adapter de manière flexible et dynamique aux nouveaux défis dans un monde du travail en évolution permanente.

Par ces qualités, le diplômé en langues et lettres modernes est donc un intellectuel humaniste, capable d'adopter une posture critique (vis-à-vis d'autrui et de soi-même) et une attitude proactive qui lui permettront de participer aux grands enjeux et défis d'une société contemporaine multiculturelle.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. En linguistique, situer, analyser et interpréter de manière rigoureuse et approfondie les productions langagières (de genres, registres et approches variés) de deux langues parmi l'anglais, l'allemand et le néerlandais d'un point de vue textuel, historique, stylistique, rhétorique et thématique.

- 1.1. anglais
- 1.2. allemand
- 1.3. néerlandais

2. Reconnaître, à l'intérieur d'au moins deux littératures des langues modernes (précitées en 1), et au sein des littératures européennes et extra-européennes, des liens de circulation, de parenté, mais aussi des dissemblances et des spécificités entre différents auteurs, Œuvres et tendances de l'histoire générale de la littérature.

- 2.1. Reconnaître des liens et des différences entre des Œuvres relevant de deux langues germaniques ;
- 2.2. Reconnaître des liens et des différences entre des Œuvres relevant de l'histoire générale de la littérature.

3. Décrire et interroger les savoirs véhiculés par la littérature envisagée comme outil d'exploration anthropologique et mode d'accès privilégié à la culture autre.

et d'approcher différents aspects de la littérature européenne (Purée de la de 60,56 Critique (écriture, analyse, 28 Il est capable d'protuxite en le 510 -1 0 375.56 mobilisant des outils méthodologiques et conceptuels spécifiques (telles que, par exemple, la narratologie, la poétique, la dramaturgie, 351es en 1), et ai

- 9.2. S'exprimer par écrit sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée, maîtriser le vocabulaire académique et les outils d'organisation et de cohésion du discours ainsi que des composantes du discours scientifique ;
- 9.3. Comprendre sans difficulté des présentations complexes en langues étrangères, même si elles sont exprimées dans une langue un peu déviante par rapport à la langue standard ;
- 9.4. Comprendre et analyser une grande gamme de textes longs et exigeants et de productions orales, ainsi que saisir dans le détail des significations implicites et des raisonnements scientifiques.
10. Développer un savoir et une approche réflexifs et critiques, scientifiquement fondés, à partir de l'étude de la littérature, de la langue et de la culture qui permettent de devenir un acteur de la société contemporaine, en tant qu'intellectuel humaniste, critique (envers les autres et soi-même), ouvert au dialogue entre le langage, la littérature et les autres savoirs, artistiques et scientifiques.
- 10.1. Intervenir dans différents environnements professionnels ou un spécialiste du discours et de la culture peut apporter une expertise ;
- 10.2. Contribuer à la création scientifique de savoirs sur la langue ;
- 10.3. Contribuer à la création scientifique de savoirs sur la littérature.
- 11. S'il choisit la finalité approfondie :**
- 11.1. Développer une maîtrise spécialisée des théories linguistiques et littéraires ;
- 11.2. Contribuer à la production, l'analyse critique, l'évaluation et la diffusion de connaissances nouvelles et complexes ;
- 11.3. Résoudre des problèmes en matière de recherche et/ou d'innovation ;
- 11.4. Intégrer des savoirs multiples et développer un rapport critique et créatif au savoir.
- 12. S'il choisit la finalité didactique :**
- 12.1. Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs ;
- 12.2. Enseigner en situations authentiques et variées ;
- 12.3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu.
- 13. S'il choisit la finalité spécialisée : langues des affaires :**
- 13.1. Communiquer à l'oral avec aisance et de manière stratégique dans les langues étudiées au sein d'une entreprise ou organisation dans un contexte national et/ou international et multiculturel ;
- 13.2. S'intégrer et collaborer au sein d'une équipe dans un contexte national et/ou international et multiculturel ;
- 13.3. Comprendre et rédiger une large gamme de textes relevant du domaine économique et/ou commercial dans les langues étudiées ;
- 13.4. Commenter les réalités économiques, juridiques, sociales et politiques des pays des langues étudiées et de décrire avec précision les institutions politiques, les différents acteurs sociaux (patronat, syndicats etc.) et les grandes questions de société débattues dans les pays des langues étudiées.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

- d'un tronc commun (75 crédits), constitué de :
 - 25 crédits de mémoire et 5 crédits de séminaire d'accompagnement;
 - 45 crédits de cours liées aux langues étudiées
- d'une finalité (30 crédits);
- et de cours au choix (15 crédits).

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

GERM2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [75.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Mémoire et accompagnement (30 crédits)

○ LLMOD2190	Séminaire d'accompagnement du mémoire		[FR] [q1+q2] [] [5 Crédits] 🌐	X
○ LGERM2992	Mémoire		[FR] [q1+q2] [] [25 Crédits] 🌐	X

Liste des finalités

L'étudiant choisira une des finalités suivantes :

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

- > [Finalité approfondie](#) [prog-2024-germ2m-lgerm905a]
- > [Finalité didactique](#) [prog-2024-germ2m-lgerm200d]
- > [Finalité spécialisée : langues des affaires](#) [prog-2024-germ2m-lgerm909s]

Finalité approfondie [30.0]

Cette finalité approfondit l'étude de la littérature et/ou de la linguistique des deux langues étudiées. Les cours et les séminaires portent sur des questions spéciales de linguistique ou de littérature et proposent une formation à la recherche. Vous composerez votre programme de finalité en lien avec votre mémoire.

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
-

Finalité didactique [30.0]

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

La finalité didactique est centrée sur la préparation à l'enseignement dans les années supérieures de l'enseignement secondaire.

Le programme vise le développement des compétences suivantes :

- la conception, la planification et l'évaluation des pratiques ;
- la réflexion sur les pratiques et leur contexte ;
- la compréhension de l'institution scolaire, de son cadre et de ses acteurs.

Le dispositif comporte trois types d'activités :

- des stages dans l'enseignement secondaire supérieur (60h) ;
- des séminaires ;
- des cours magistraux.

Ces activités sont réparties en deux catégories :

- les stages, cours et séminaires transversaux, communs à toutes les disciplines. Ils portent le sigle LAGRE (13 crédits) ;
- les stages, cours et séminaires propres à la(aux) discipline(s) (17 crédits).

La finalité didactique des masters 120 intègre la formation diplômante « Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur » ou AESS (300h - 30 crédits), en référence aux Décrets du 8 février 2001 et à celui du 17 décembre 2003 (concernant les fondements de la neutralité) relatifs à la formation initiale des enseignants du secondaire supérieur en Communauté française de Belgique.

Ces 30 crédits constituent également le programme de l'AESS en langues et littératures germaniques qui peut être suivi après un master 60 ou 120.

Concrètement, la réussite du master à finalité didactique conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre professionnel d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur. L'évaluation des compétences du programme AESS est répartie sur les 2 blocs de master.

L'étudiant qui le souhaite peut combiner cette finalité avec un séjour Erasmus ou Mercator. Ce séjour devra être réalisé soit durant le 2^e quadrimestre du premier bloc, soit durant le 1^{er} quadrimestre du second bloc. Cependant, tous les cours de la finalité didactique doivent être impérativement suivis à l'UCLouvain.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊙ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

o A) Stages en milieu scolaire (7 crédits)

3 crédits dans le premier bloc annuel et 4 crédits dans le second bloc annuel. Partie théorique : cours magistral de 15h. Partie pratique : stages d'observation en classes de langues (10h) et stages d'enseignement (40h, soit 20h par langue) :

○ LGERM9000	Enseignement des langues modernes en FWB : cadrage, organisation et prescrits légaux	Fanny Meunier	(FR) [q1] [15h] [3 Crédits] 🌐	X
○ LGERM9001	Stages d'enseignement dans deux langues germaniques	Fanny Meunier (coord.)	(FR) [q1+q2] [0h+50h] [4 Crédits] 🌐	X

Finalité spécialisée : langues des affaires [30.0]

Cette finalité spécialisée développe des compétences à la communication dans l'entreprise dans deux langues germaniques (anglais, néerlandais, allemand) ainsi que la maîtrise des réalités économiques, juridiques, sociales et politiques des pays dont la langue est étudiée.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:**Stratégies de communication orale dans l'entreprise (12 crédits)**

Quatre cours à choisir en fonction des deux langues choisies. Il convient de noter que les deux parties doivent être suivies la même année académique.

✂ LMULT2414	Mündliche Kommunikationsstrategien im Betrieb : Deutsch (Teil 1)	Manon Hermann Ann Rinder	EN [q1] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐	X	X
✂ LMULT2415	Mündliche Kommunikationsstrategien im Betrieb : Deutsch (Teil 2)	Manon Hermann Ann Rinder	EN [q2] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐	X	X
✂ LMULT2424	Oral business communication techniques in English (Part 1)	Stéphanie Brabant Sylvie De Cock Katherine Opello	EN [q1] [7.5h+15h] [3 Crédits] 🌐	X	X
✂ LMULT2425	Oral business communication techniques in English (Part 2)	Stéphanie Brabant Sylvie De Cock Katherine Opello	EN [q2] [7.5h+15h] [3 Crédits] 🌐	X	X
✂ LMULT2434	Mondelinge communicatiestrategieën in het bedrijf: Nederlands (Deel 1)	Anne Goedgezelschap Sara Jonkers	NL [q1] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐	X	X
✂ LMULT2435	Mondelinge communicatiestrategieën in het bedrijf: Nederlands (Deel 2)	Anne Goedgezelschap Sara Jonkers	NL [q2] [7.5h+15h] [3 Crédits] 🌐	X	X

○

COURS AU CHOIX [15.0]

Cours au choix [15.0]

Dans le cadre d'un projet de formation argumenté et moyennant l'accord du jury restreint, l'étudiant peut choisir d'autres cours (maximum 15 crédits) dans les programmes de master de la Faculté ou de l'Université. L'étudiant s'assurera auprès du titulaire du ou des cours choisi(s) qu'il est autorisé à le(s) suivre. Ce choix peut notamment se porter sur les cours obligatoires proposés dans l'[option en cultures et éthique numérique](#) et les cours proposés dans les [modules d'option en études de genre](#).

Remarque : Si certaines des activités présentes dans l'option "cours au choix" sont également présentes dans le tronc commun, dans la finalité approfondie ou dans une option, le recouvrement ne pourra pas excéder 6 crédits avec chacune de ces rubriques.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊙ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

EN [d1] [12P] [2 C16q112] 🌐 🚫

1 2

o Contenu:

⊗ Langue des affaires

Réservé aux étudiants de la finalité en langue des affaires. Stage en entreprise de minimum un mois à temps plein. Ce stage devra être effectué dans une des deux langues inscrites au programme de l'étudiant.

⊗ LGERM9004	Stage en entreprise dans une des deux langues étudiées - min. 1 mois -finalité spécialisée en langues des affaires	Sylvie De Cock (coord.)	FR [] [156h] [10 Crédits] 🌐	X	X
-------------	--	-------------------------	-----------------------------	---	---

⊗ Linguistique et traitement automatique du langage

⊗ LGERM2713	Deutsche Linguistik: spezifische syntaktische und semantische Aspekte	Joachim Sabel	DE [q1] [15h] [5 Crédits] ⊙ 🌐	X	X
⊗ LGERM2815	Deutsche Linguistik : Linguistische Pragmatik	Joachim Sabel	DE [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LGERM2719	Typology and contrastive linguistics	Elisabeth Degand	EN [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐 > Facilités pour suivre le cours en français	X	X
⊗ LGERM2725	English Linguistics: Second Language Acquisition				

				Bloc annuel	
				1	2
⌘ LGERM2826	Comics, adaptation and decolonization	Véronique Bragard	EN [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
⌘ LROM2515	Seminario: literatura hispanoamericana	Geneviève Fabry	ES [q2] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
⌘ LROM2791	Littérature, théâtre et sciences humaines	Pierre Piret	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
⌘ LFIAL2280	Histoire du livre et de la lecture	Michel Lisse	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LTRAD2710	Atelier de traduction littéraire - Allemand	Patricia Kerres	FR [q2] [15h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LTRAD2720	Atelier de traduction littéraire - Anglais	Pascale Gouverneur	FR [q2] [15h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LTRAD2730	Atelier de traduction littéraire - Néerlandais	Christian Marcipont	FR [q2] [15h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	X

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

*)voir

GERM2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2^o cycle universitaire
- > Diplômés de 2^o cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

Conditions d'accès spécifiques

1^o Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2^o Les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante dans les deux langues germaniques inscrites au programme de niveau **C1 en réception** (compréhension écrite et orale) et **B2 en production** écrite et orale du [Cadre européen commun de référence](#). Toutes les compétences devront avoir été évaluées et réussies (compréhension écrite et orale, production écrite et orale).

L'attestation officielle de niveau de langue doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Exemples de tests reconnus par le jury pour l'anglais : IELTS, TOEFL ibt, TOEIC, Cambridge English ([comment trouver un centre d'examen près de chez vous](#)).

Exemples de tests reconnus par le jury pour le néerlandais : CNaVT ou équivalent (*)

Exemples de tests reconnus par le jury pour l'allemand : TestDaF, GOETHE-ZERTIFIKAT (*)

En outre, les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau B2 du [Cadre européen commun de référence](#).

Cette preuve peut être se suf1 0xxxxxxxxxxxxxxxxM176 0.HE-Z4.p, GTCF,...

Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale		Accès moyennant compléments de formation	<p>Procédures d'admission et d'inscription)</p> <p>Maximum 45 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Procédures d'admission et d'inscription)</p>
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Bachelor in de taal- en letterkunde	S'il a étudié deux langues germaniques (allemand, anglais, néerlandais)	Accès moyennant compléments de formation	<p>L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues germaniques étudiées en bachelier.</p> <p>Maximum 15 crédits d'enseignements</p>

		orientation germaniques peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.
Master [60] en langues et lettres modernes, orientation générale Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale	Accès moyennant compléments de formation	Programme établi (compléments de formation et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Masters non belges	Accès sur dossier	Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux conditions d'accès spécifiques . En cas d'admission, maximum 60 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Accès sur dossier).

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre le diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire une demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les candidats qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé, peuvent introduire une demande d'admission au programme sur la base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html>.

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Critères de recevabilité

Le dossier du candidat sera jugé recevable s'il répond à l'ensemble des critères suivants :

- Diplôme du candidat délivré par un **établissement reconnu par le WHED** (voir <https://www.whed.net/home.php>)
- Parcours antérieur comportant **minimum 3 années d'études supérieures** (équivalant à 180 crédits européens), débouchant sur un diplôme de 1er cycle ;
- Pour les titulaires d'un **diplôme hors Belgique**

1. **moyenne générale d'au moins 60%** (12/20) pour l'ensemble du cycle d'études réussi dans l'établissement d'origine et donnant accès à ce programme ;
2. **attestation officielle d'une maîtrise de la ou des langue(s)** au niveau requis (voir les conditions spécifiques d'accès) à joindre au dossier de demande d'admission. L'attestation officielle doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Toute absence de document lors de la demande en ligne doit être justifiée (voir [les questions fréquemment posées du Service des inscriptions de l'UCLouvain](#), et plus particulièrement « [Comment faire, si lors de ma demande en ligne, on me demande une pièce dont je ne dispose pas encore ?](#) »).

Les demandes d'accès sur dossier jugées recevables sont transmises à la Faculté par le Service des inscriptions. Les dossiers ne répondant pas à ces critères sont écartés d'office.

Critères d'admissibilité

Les demandes d'accès sur dossier transmises en Faculté par le Service des inscriptions de l'UCLouvain font l'objet d'un examen par le jury du programme selon les conditions d'accès spécifiques détaillées ci-dessus.

Le jury décide de l'admissibilité des candidat.es sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et des résultats obtenus.

À l'examen du dossier, le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La *Réforme des Titres et Fonctions*, en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

Faculté

Entité de la structure

SSH/FIAL

Dénomination

Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Secteur

Secteur des sciences humaines (SSH)

Sigle

FIAL

Adresse de l'entité

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole de langues et lettres (ELAL)

Responsable académique du programme: [Magali Paquot](#)

Jury

- Présidente: [Magali Paquot](#)
- Secrétaire: [Ben De Bruyn](#)
- 3e membre du jury restreint: [Fanny Meunier](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be